

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE TERRITOIRE

Séance du 11 juillet 2016

16-144

**OBJET :** Réalisation d'aménagements complexes sur le quartier de Bercy à Charenton-le-Pont. Pré-Projet de contrat d'intérêt national (CIN) : autorisation de signature donnée au Président de l'Etablissement public territorial ou de son conseiller délégué

Le Conseil de Territoire de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Champigny-sur-Marne, le 11 juillet 2016 à 18h00, sous la présidence de Jacques JP MARTIN, Président.

**PRESENTS :**

- |                           |                           |                            |
|---------------------------|---------------------------|----------------------------|
| - ADENOT Dominique        | - COCQ François           | - LIBERT-ALBANEL Charlotte |
| - ADOMO Caroline          | - COUSIN Thierry          | - LOUVIGNE Robin           |
| - AMAR Sophie             | - CROCHETON Florence      | - MARTIN Jacques J.P.      |
| - AVOGNON ZONON Clémence  | - DALLEAU Isabelle        | - MARTINEAU Pascal         |
| - BARNOYER Thierry        | - DELECROIX Pierre-Michel | - OUDINET Michel           |
| - BEGAT Jean-Philippe     | - DROUVILLE Sylvain       | - PANNETIER Gilles         |
| - BENISTI Jacques Alain   | - DUVAUDIER Michel        | - PARRAIN Mary France      |
| - BERRIOS Sylvain         | - FACCHINI Monique        | - PASTERNAK Jean-Jacques   |
| - CADEDDU Jean-Luc        | - FENASSE Delphine        | - PAVIE Alain              |
| - CAILLEREZ Adrien        | - GAUTRAIS Jean-Philippe  | - PETTENI Henri            |
| - CANALES Chantal         | - GAUVIN Brigitte         | - PINEL Vincent            |
| - CAPITANIO Olivier       | - GICQUEL Hervé           | - PIO Régis                |
| - CAPORAL Chrysis         | - GUIGNARD Jean-Jacques   | - PRIMEVERT Catherine      |
| - CARTIGNY Pierre         | - HERBERT Delphine        | - RISPAL Yoann             |
| - CHABOT Sabine           | - JEANNE Laurent          | - ROYER Christel           |
| - CHAMBRE MARTIN Brigitte | - KARACA Sengul           | - SEMO Igor                |
| - CHARBONNEL Michèle      | - KENNEDY Marie           | - SPILBAUER Jean-Pierre    |
| - CHARDIN Sylvie          | - LACHELACHE Nassim       | - TOLLARD Virginie         |
| - CHAULIEU Stéphane       | - LAFON Laurent           | - TRIMBACH Pascale         |
| - CHETARD Catherine       | - LAMBERT Gérard          | - VISCARDI Jacqueline      |
| - CLODONG Nicolas         | - LE BIDEAU Dominique     |                            |

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :**

Monsieur BEAUDOUIN Patrick a donné pouvoir à Madame CROCHETON Florence,  
Monsieur BENSOUSSAN Éric a donné pouvoir à Monsieur PANNETIER Gilles,  
Monsieur CAMBON Christian a donné pouvoir à Monsieur SEMO Igor,  
Monsieur CARREZ Gilles a donné pouvoir à Madame ROYER Christel,  
Madame CERCLEY Nicole a donné pouvoir à Madame VISCARDI Jacqueline,  
Monsieur CIPRIANO Philippe a donné pouvoir à Madame CARPENTIER Agnès,  
Monsieur DEGRASSAT Alain a donné pouvoir à Monsieur MARTIN Jacques JP,  
Madame DRAI Carole a donné pouvoir à Monsieur BERRIOS Sylvain,  
Monsieur FAUTRE Christian a donné pouvoir à Monsieur LAMBERT Gérard,  
Monsieur GAILHAC Benoît a donné pouvoir à Monsieur GICQUEL Hervé  
Monsieur GAILLARD René a donné pouvoir à Monsieur PETTENI Henri,  
Monsieur GRESSIER Jean-Jacques a donné pouvoir à Madame TOLLARD Virginie,  
Monsieur HERBILLON Michel a donné pouvoir à Monsieur CAPITANIO Olivier,  
Madame HOUDOT Florence a donné pouvoir à Monsieur CARTIGNY Pierre,  
Monsieur LE GUILLOU Patrick a donné pouvoir à Monsieur ADENOT Dominique,  
Madame RASETII Christine a donné pouvoir à Madame PARRAIN Mary France,  
Madame TRICOCHÉ Annie a donné pouvoir à Madame PRIMEVERT Catherine,  
Madame ZELIOLI Valérie a donné pouvoir à Madame KENNEDY Marie,  
Madame RYNINE Christine a donné pouvoir à Madame CANALES Chantal,  
Monsieur ROESH Germain a donné pouvoir à Madame CHABOT Sabine,  
Monsieur LEBEAU Pierre a donné pouvoir à Madame LE BIDEAU Dominique,  
Madame MAFFRE-SABATIER Anne-Marie a donné pouvoir à Madame ADOMO Caroline,  
Monsieur MEDINA Marc a donné pouvoir à Madame TRIMBACH Pascale,  
Madame CARPENTIER Agnès a donné pouvoir à Monsieur CAILLEREZ Adrien.

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20160711-16-144-  
DE  
Date de réception préfecture :

**ABSENTS NON REPRESENTES :**

Monsieur DOSNE Olivier  
Madame TRICOT-DEVERT Sylvie  
Monsieur VOGUET Jean-François

**Soit 86 conseillers présents ou représentés,**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SEMO Igor**

« Le Président du Conseil de territoire certifie que la convocation du Conseil de territoire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du siège du Conseil de territoire ParisEstMarne&Bois, conformément aux articles L.5211-11 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales »

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20160711-16-144-  
DE  
Date de réception préfecture :

# CONSEIL DE TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 11 JUILLET 2016

**OBJET** : Réalisation d'aménagements complexes sur le quartier de Bercy à Charenton-le-Pont. Pré-Projet de contrat d'intérêt national (CIN) : autorisation de signature donnée au Président de l'Etablissement public territorial ou de son conseiller délégué

## LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5219-1 relatif à la création des établissements publics territoriaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5219-5 portant sur les compétences dévolues aux établissements publics territoriaux,

**CONSIDERANT** que lors du troisième comité interministériel consacré au Grand Paris du 15 octobre 2015, le gouvernement a annoncé la création de « contrats d'intérêt national » pour accompagner un quinzaine de sites à fort potentiel,

**CONSIDERANT** que le quartier de Bercy à Charenton le Pont a été identifié comme site à fort développement économique malgré ses contraintes majeures : la proximité avec des voies importantes autoroutières et ferroviaires,

**CONSIDERANT** que la signature d'un tel contrat permettrait à la ville de poursuivre ses objectifs :

- Permettre le désenclavement du site tant vers les autres quartiers de la ville que vers le quartier de Bercy situé sur Paris,
- Définir un schéma d'aménagement d'ensemble garantissant les équilibres dans les opérations de construction,
- Assurer la cohérence du projet d'ensemble avec celui mené par la ville de Paris ;

**CONSIDERANT** de l'intérêt pour le territoire du projet d'aménagements complexes dans le quartier Bercy à Charenton le Pont,

Après avis favorable de la Commission Urbanisme, aménagement, politique de la ville, action sociale et insertion et politique de l'habitat du 21 juin 2016,

## DELIBERE

A l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** le pré-projet de Contrat d'intérêt national sur le secteur de « Bercy-Charenton ».

**AUTORISE** le président à signer le pré-projet de Contrat d'intérêt national.

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,



Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20160711-16-144-  
DE  
Date de réception préfecture :